



1071 Saint-Saphorin, le 13 décembre 2011

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)

N/réf. : 101.1000



REFERENDUM COMMUN

La Municipalité de Saint-Saphorin, agissant en vertu de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques en ce qui concerne le référendum communal, informe les électrices et les électeurs que, **dans sa séance du 9 décembre 2011, le Conseil communal a :**

⇒ accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :

Préavis no 309

Demande de crédit d'étude relative à l'étude du projet d'aménagements et modération du trafic au hameau de Lignièrès

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 28'850.- HT pour l'étude du projet d'aménagements et modération du trafic au hameau de Lignièrès ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante.

Les électrices et électeurs peuvent consulter le texte de ces décisions au Greffe municipal et formuler une demande de référendum dans les trente jours, **dès aujourd'hui et jusqu'au 30 janvier 2011.**

LA MUNICIPALITE